

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE PARTICIPATIONS HOLDING

"C.I.F.P.H."

Société Anonyme

Au capital de 98 000 000 francs

Siège social : 2 rue Lord Byron

75008 PARIS

RCS PARIS B 395 258 072

74 B 7515

PROCES VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 16 DECEMBRE 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept,

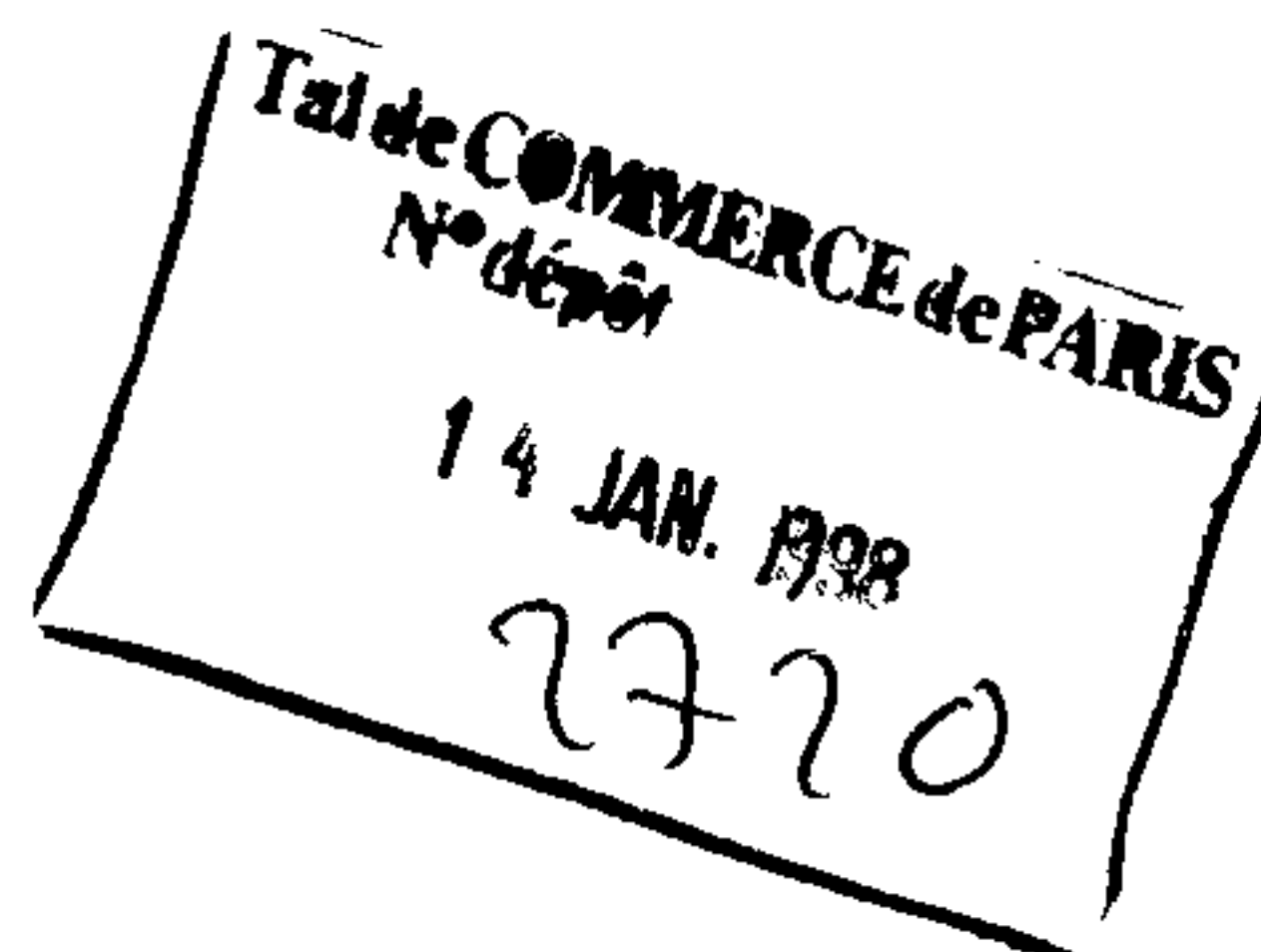
Le 16 décembre,

A 14 h. 00,

Les administrateurs de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE PARTICIPATIONS HOLDING se sont réunis en Conseil sur convocation du Président.

Sont présents et ont émarginé le registre de présence :

- Monsieur Stéphane BONNOIS, administrateur,
- Monsieur Guy DEBAQUE, administrateur,
- Monsieur Jacques FRANCOISE, administrateur,
- Monsieur Jean-Pierre GOETZINGER, administrateur,
- Monsieur Paul-Jean LE ROUX, administrateur,
- Monsieur Gérard MARTIN, administrateur,
- Monsieur André NAZEYROLLAS, administrateur,
- Monsieur Jacques VERNHES, administrateur,
- Monsieur Socrate VILCOT, administrateur,
- Monsieur Camille VITETTA, administrateur.



Est absent :

- Monsieur Jacques OTRUQUIN, Président du Conseil d'Administration,

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié des administrateurs en fonction peut valablement délibérer.

En l'absence de Monsieur Jacques OTRUQUIN, les administrateurs décident de nommer Socrate VILCOT, Président de séance.

Le Président de séance donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observation par le Conseil.

Le Président de séance rappelle l'ordre du jour du conseil et propose aux administrateurs de se prononcer sur les résolutions suivantes :

▪ **NOMINATION DU PRESIDENT**

Le Conseil est informé de la démission de Monsieur Jacques OTRUQUIN du Comité Exécutif. En conséquence, il ne peut plus assurer son mandat d'administrateur et de Président et a confirmé sa démission qui prendra effet à l'issue du présent Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil nomme, à l'unanimité, Monsieur Guy DEBAQUE en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Guy DEBAQUE remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne et déclare accepter ces fonctions, étant précisé qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Monsieur VILCOT, Président de séance, passe la parole au nouveau Président pour la présentation de la suite de l'ordre du jour.

▪ **POUVOIRS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Guy DEBAQUE assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la société et la représentation dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve toutefois de ceux expressément attribués par la loi et par les statuts aux Assemblées Générales et au Conseil d'Administration.

Conformément aux statuts, le Président pourra déléguer ses pouvoirs, sous sa responsabilité.

▪ **REDUCTION DE CAPITAL DU CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE - COTE D'OR**

Après avoir pris connaissance de la décision de réduction de capital du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE - COTE D'OR, prise en Assemblée Générale Extraordinaire le 3 décembre 1997, pour un montant global de 17.100.000 francs par voie de rachat par la société de ses propres actions en vue de leur annulation, au prix de 100 francs par action,

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, de céder les actions du CIF COTE D'OR et donne pouvoir au Président de signer tous actes et pièces nécessaires à la réalisation de la cession de tout ou partie des actions du CIF COTE D'OR et en percevoir le prix, étant précisé que la participation totale au capital du CIF COTE D'OR est de 46,35 % soit 105.680 actions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par le Président de séance et un administrateur.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président



Guy DEBAQUE

